

**DELIBERATION N° 2023-09
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMPSVOUX**

Nombre de conseillers
En exercice 10
Présents : 08
Votants 08
Date de convocation : 24/03/2023

SEANCE ORDINAIRE DU 07 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Champvoux, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROUEZ, Maire.

La séance a été publique.

Présents : M. ROUEZ Jean-Louis, M. DUCH Jean-François, Mme GILBERT Anne (adjoints), M. ACHDJIAN Azade, M. BARDIOT Antoine, M. JOHNSON Kwaku, M. GILLES Nicolas, Mme GOULARD Stéphanie,

Absents excusés : Mme CROSNIER Céline, Mme GOULIART Nathalie

Monsieur GILLES Nicolas a été nommé secrétaire de séance.

.....
VENTE DES PARCELLES C378-379 ET C388

Monsieur et Madame COULBOIS, administrés de la commune de Champvoux, ont adressé un courrier nous faisant part de leur souhait d'acquérir les parcelles C378-379 et C388, parcelles qui se trouvent enclavées dans leur propriété, d'une superficie de 391 m² pour un montant de 2 000 €.

- Considérant que ces parcelles étant enclavées dans la propriété de M. et Mme COULBOIS et que ces parcelles n'ont aucun intérêt pour la commune,
- Considérant que les frais de notaire seront à leur charge,

Le Maire demande aux membres du conseil de bien vouloir se prononcer sur cette proposition. Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité AUTORISE le maire à procéder à cette vente et à signer l'ensemble des pièces relatives à cette opération.

Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Le secrétaire de séance,
Nicolas GILLES



SOUS-PREFECTURE
DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE

Reçu le **20 AVR. 2023**

au contrôle de légalité

Le Maire
Jean-louis ROUEZ

